

- [Espace adhérents](#)
- [Adhérer à Grex](#)

[Accueil](#) [Aides financières](#) [Pour s'implanter](#)

Pour s'implanter à l'étranger

Nom de l'aide	Financier	Objectif	Spécificités
Garantie de projets à l'international	Etat via Bpifrance	Cette garantie couvre vos apports en fonds propres lors de la création d'une filiale à l'étranger. La garantie est de 50% maximum de l'investissement réalisé, avec un plafond à 1,5 M€.	Hors Espace Economique Européen
Assurance investissement à l'international	Etat via Bpifrance	Cette assurance couvre le risque politique jusqu'à 95% du montant de votre investissement lors de la création d'une filiale commerciale ou de production	Pays avec accord bilatéral avec la France

mise à jour le 12 novembre 2018

Contact

- **Pierre-Emmanuel CHAUX**
04 76 28 28 39
pierre-emmanuel.chaux@grex.fr

Agenda

- [31janv.Webinaire : gérer sa douane export via Delta G, une procédure de dédouanement domiciliée simplifiée et optimisée !](#)
- [01févr.Permanence Bpifrance Assurance Export - Rendez-vous individuels](#)
- [04marsWebinaire - Accord de libre-échange UE-Japon \(JEFTA\) en vigueur depuis le 1er février 2019, en quoi est-il nouveau ?](#)
- [08marsPermanence Bpifrance Assurance Export - Rendez-vous individuels](#)
- [08marsAtelier Graines d'exportateurs/importateurs](#)

[VOIR L'AGENDA>](#)

FORMATIONS

- [31janv.Les fondamentaux du commerce international](#)
- [08fÃ©vr.MaÃ©triser les rÃ©gles incotermsÂ© ICC 2010](#)
- [07marsSaisir une dÃ©claration d'exportation via Delt@G](#)

[TOUTES NOS FORMATIONS>](#)

- [Contactez-nous](#)
- [Nos coordonnÃ©es](#)
- [Mentions lÃ©gales](#)

- [haut de page](#)
- [version PDF](#)